

# Conclusions 2023 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

## Tunisie

En 2023, la Tunisie a réalisé des progrès minimes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a doublé l'allocation de rentrée scolaire perçue par plus de 500 000 bénéficiaires, laquelle est passée à 32 dollars des États-Unis, afin que les enfants puissent continuer d'aller à l'école. Les autorités ont également reconnues coupables et condamné à des sanctions 18 personnes pour des infractions liées au travail des enfants. Cependant, le budget de l'Inspection du travail consacré au personnel, au transport et au carburant ne suffit pas pour mener des inspections, en particulier dans les régions reculées du pays. Par ailleurs, les pouvoirs publics ne disposent pas d'un système centralisé de numérisation des dossiers judiciaires, ce qui limite la disponibilité des données sur les enquêtes, les poursuites et les condamnations pour crimes de travail des enfants. En outre, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour éliminer les obstacles à l'accès à l'éducation et atténuer les risques de travail des enfants encourus par les enfants migrants et ceux des zones rurales.

Les mesures suggérées ci-dessous – si l'État les appliquait – combleraient les lacunes identifiées par le département du Travail des États-Unis relatives à la mise en œuvre des engagements internationaux de la Tunisie visant à éliminer les pires formes de travail des enfants.

Domaine	Mesure proposée
Cadre juridique	Accroître le montant des sanctions imposées aux individus qui emploient des enfants en violation des protections prévues par la législation du travail des enfants, afin de dissuader les contrevenants potentiels et réduire le taux de récidive.
	Criminaliser et prescrire des peines pour l'utilisation de tout enfant dans la prostitution.
Application	Fournir des effectifs et d'autres ressources en quantité suffisante, notamment des moyens de transport et du carburant, afin de permettre à l'Inspection du travail de mener des inspections supplémentaires, en particulier dans les régions reculées et dans l'économie informelle.
	Fournir aux inspecteurs du travail une formation suffisante pour identifier les cas de travail des enfants.
	Faire passer le nombre d'inspecteurs du travail de 215 à 284 afin de couvrir convenablement la population active, qui compte environ 4,2 millions de travailleurs.
	Recueillir et publier des informations sur les amendes civiles perçues dans le cadre d'infractions au travail des enfants.

Domaine	Mesure proposée
	<p>Recueillir et publier des informations sur les efforts déployés pour faire respecter les interdictions pénales relatives aux pires formes de travail des enfants, en précisant le nombre d'enquêtes criminelles menées en matière de travail des enfants, mais aussi le nombre de poursuites engagées et de condamnations obtenues.</p> <hr/> <p>Veiller à ce que les forces de l'ordre et les autorités judiciaires soient pleinement informées de l'existence et de l'application des peines relatives à la traite des personnes et qu'elles en fassent usage lorsque cela est approprié.</p> <hr/> <p>Veiller à ce que les enfants victimes de l'exploitation ne soient pas poursuivis pour leur participation à des activités de traite et soient orientés vers des services sociaux et psychologiques.</p>
Coordination	Assurer la participation active et l'engagement continu de toutes les parties prenantes concernées par la prévention et l'élimination du travail des enfants en créant un nouveau mécanisme de coordination pour remplacer le Comité directeur de la lutte contre le travail des enfants.
Politiques gouvernementales	Mettre en œuvre le Plan d'action national de lutte contre le travail des enfants et publier tous les ans les résultats des activités entreprises.
Programmes sociaux	<p>Recueillir et publier des données sur l'ampleur et la nature du phénomène du travail des enfants et sur les risques pour les enfants d'y être impliqué, afin d'éclairer les politiques et les programmes.</p> <hr/> <p>Intensifier les efforts visant à éliminer les obstacles à l'éducation et à rendre celle-ci accessible à tous les enfants, notamment les enfants des zones rurales et les enfants migrants, en améliorant l'accès aux transports, à l'eau et aux ressources pédagogiques dans d'autres langues que l'arabe.</p> <hr/> <p>Développer les programmes existants pour s'attaquer au problème du travail des enfants dans son ensemble, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du commerce, de la fabrication de produits, du travail domestique et du bâtiment.</p> <hr/> <p>Veiller à ce que les services disponibles aux rescapés de la traite des personnes le soient également à ceux en situation de handicap, avec services d'interprétation dans toutes les langues pertinentes, y compris en langue des signes, afin d'aider les rescapés à obtenir une prise en charge.</p> <hr/> <p>Créer des options de soutien et de réinstallation à long terme pour les rescapés du travail des enfants, notamment de la traite des enfants.</p>